

Pour publication immédiate

**L'ÉVALUATION ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE IMPLIQUANT L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
ET L'UTILISATION DE DONNÉES NUMÉRIQUES PERSONNELLES**

Montréal, le 8 mai 2025. – C'est en réponse à une demande issue de la communauté de la recherche collégiale que l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) propose une seconde activité de diffusion de résultats de recherche sur l'évaluation éthique de la recherche impliquant l'intelligence artificielle (IA) et l'utilisation de données numériques personnelles. Cette séance aura lieu en ligne, le 13 juin 2025, de 11 h 30 à 13 h 30 (heure de Montréal). Les établissements d'enseignement sont invités à promouvoir l'activité auprès des personnes concernées.

La séance intitulée [L'évaluation éthique des projets de recherche impliquant l'intelligence artificielle et l'utilisation de données numériques personnelles](#) est offerte à toutes les personnes intéressées par le sujet, peu importe leur fonction. Ainsi, elle pourrait présenter de l'intérêt pour les chercheuses et chercheurs, pour les conseillères et conseillers à la recherche, pour les gestionnaires de la recherche, pour les personnes responsables des mesures d'initiation à la recherche, et enfin, pour les membres de comités d'éthique de la recherche de même que pour les coordonnatrices et coordonnateurs de ces comités qui n'ont pu participer à l'[Atelier CER](#) sur le même sujet, qui leur était expressément destiné.

Un nombre grandissant de projets de recherche impliquant des êtres humains utilisent les technologies numériques et l'IA, et le recours à ces technologies soulève des enjeux éthiques particuliers que les CER doivent évaluer. C'est dans ce contexte et pour cette raison que l'équipe de recherche à l'origine du projet *C_ENIA* a élaboré, dans une démarche de coconstruction et de codesign, un outil d'évaluation des enjeux éthiques impliquant l'IA et l'utilisation de données numériques personnelles. Comment protéger le bien-être des participantes et participants à la recherche dans de tels projets? Comment donner l'assurance que ces personnes ont consenti à participer à un projet de manière libre, éclairée, juste et équitable? Le [Guide pratique pour l'évaluation éthique des projets de recherche collégiaux impliquant l'intelligence artificielle et l'utilisation de données numériques personnelles](#) se veut un outil permettant de cibler certains enjeux clés liés à ces développements technologiques. Ainsi, il peut servir à la fois de guide de réflexion et d'outil d'aide à la décision.

Lors de cette séance, il sera possible de discuter en anglais comme en français avec les personnes-ressources. De manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, la période d'échange ne sera pas enregistrée. Les personnes désireuses de s'inscrire à cette séance peuvent le faire en remplissant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/BYh7WHXqv4QXPv5>. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements ou organismes concernés](#) d'y participer sans frais. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | 514 843-8491 | arc@cvm.qc.ca